



Assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée à la salle Multibleck le

Lundi 10 juin 2024 à 19h00

Elle sera suivie de l'assemblée bourgeoisiale.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous vous présentons les comptes 2023 qui peuvent être qualifiés de « bons ». Nous avons pu réaliser la quasi-totalité des investissements prévus et les résultats obtenus nous permettent d'entrevoir l'avenir de notre Commune avec confiance. D'ailleurs, tous les indicateurs financiers confirment une situation financière saine.

La Marge d'autofinancement s'élève à CHF 2'069'281. Après des amortissements comptables de CHF 2'147'949, un prélèvement du fonds d'investissement pour les installations concernant les eaux usées de CHF 115'800 et un prélèvement du fonds pour le traitement des déchets de CHF 30'000, l'excédent de revenus s'élève à CHF 67'131.

La marge est en diminution de CHF 1'085'195 par rapport à 2022 (- 34.4%), et supérieure de CHF 151'981 par rapport au budget 2023 (+ 7.9%). La variation de la marge par rapport à l'exercice 2022 s'explique par la différence au brut de l'augmentation des revenus de CHF 759'096 (+ 4.0%), et des charges en hausse de CHF 1'844'292 (+11.8%).

Les investissements bruts de CHF 4'527'962 diminués des participations et subventions de CHF 1'756'165 se sont élevés à CHF 2'771'797 alors que le budget 2023 prévoyait des dépenses d'investissements nets de CHF 4'369'000. Les principaux investissements sont liés à l'assainissement du Centre scolaire (construit en 1978), la réfection des routes communales et l'étanchéification des étangs de Coméraz et Revouire. Les fonds disponibles ont permis de couvrir l'ensemble des investissements sans avoir recours à un emprunt supplémentaire. Au contraire, un remboursement d'emprunt à hauteur de CHF 960'000 a été effectué en 2023.

Nous continuerons d'investir dans les années à venir principalement pour les activités liées à la jeunesse (salle de gym), pour l'irrigation (fin des travaux de l'étang de Revouire), pour l'amélioration des routes agricoles, etc. L'objectif est de mettre à jour ou de compléter nos infrastructures afin de pouvoir vous offrir des services de premier ordre ainsi qu'une qualité de vie qui soit à la hauteur de nos ambitions. L'augmentation rapide de notre population est la preuve de l'attrait de notre Commune qualifiée « d'écrin résidentiel ».

Au nom du Conseil communal, nous remercions les employés communaux pour la qualité du travail fourni et vous souhaitons, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, un bel été.

*Raphaël Vuigner
Président*

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	CHF	15'632'351.18	16'935'802.00	17'476'643.24
Revenus financiers	CHF	18'786'827.54	18'853'102.00	19'545'924.10
Marge d'autofinancement (négative)	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	CHF	3'154'476.36	1'917'300.00	2'069'280.86
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	CHF	3'154'476.36	1'917'300.00	2'069'280.86
Amortissements planifiés	CHF	2'060'597.78	2'336'203.00	2'147'949.44
Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	137'920.81	193'900.00	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	113'800.00	145'800.06
Réévaluations des prêts du PA	CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	CHF	3'325.95	-	-
Attributions au capital propre	CHF	800'000.00	-	-
Réévaluations PA	CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	CHF	-	-	-
Excédent de charges	CHF	-	499'003.00	-
Excédent de revenus	CHF	152'631.82	-	67'131.48
Compte des investissements				
Dépenses	CHF	4'043'056.78	5'267'000.00	4'527'962.74
Recettes	CHF	686'810.00	898'000.00	1'756'165.30
Investissements nets	CHF	3'356'246.78	4'369'000.00	2'771'797.44
Investissements nets (négatifs)	CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	CHF	3'154'476.36	1'917'300.00	2'069'280.86
Investissements nets	CHF	3'356'246.78	4'369'000.00	2'771'797.44
Investissements nets (négatifs)	CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	CHF	201'770.42	2'451'700.00	702'516.58
Excédent de financement	CHF	-	-	-

Etanchéification de l'étang de Revouire

Actuellement, les travaux de curage de l'étang de Revouire avancent rapidement et laissent place progressivement aux travaux d'étanchéification du fond. Ces travaux permettront d'optimiser l'utilisation de l'eau et réduire les pertes par infiltration qui provoquaient une utilisation inefficace des ressources hydriques précieuses. Pour remédier à cette situation, la municipalité a opté pour l'installation de bâches d'étanchéité EPDM de type caoutchouc synthétique particulièrement résistantes. Ces membranes polymériques noires agissent comme un rempart imperméable, empêchant toute perte d'eau par infiltration dans le sol. Elles permettent de retenir efficacement l'eau accumulée, offrant ainsi une solution durable pour maximiser l'utilisation des ressources hydriques.

Une phase technique provisoire

Pour garantir la pose de l'étanchéité, un processus minutieux est suivi. Tout d'abord, le fond de l'étang est soigneusement curé, stabilisé et lissé. Cette étape est cruciale car elle permet de gagner en volume d'eau utilisable et d'adapter la géométrie de l'étang pour éviter les angles trop aigus, incompatible avec la pose des bâches rigides et de renforcer la rive au pied des arbres existants.

Ensuite, les membranes polymériques noires sont déroulées au-dessus d'une natte drainante blanche sur toute la surface de l'étang. Cette installation méticuleuse avec la soudure des joints entre les bâches garantira une étanchéité complète et permettra une mise en eau de l'étang dans un état provisoire pour assurer déjà l'irrigation technique cet été, avant la fin des travaux.



Un retour à la nature

En automne, l'étang sera à nouveau vidé après la fin de la période d'irrigation pour réaliser les travaux de finition. **Les bâches d'étanchéité seront alors recouvertes par une couche de matériaux d'environ 50 cm pour retrouver un aspect naturel de l'étang.** Sur les berges, une géogrille sera encore posée au-dessus de la bâche d'étanchéité, pour mieux retenir les matériaux et augmenter la stabilité des rives. Ce processus de remblayage permettra non seulement de redonner à l'étang son aspect naturel, mais également de protéger les bâches des rayons UV, assurant ainsi leur durabilité à long terme.

*Georges Rossier
iDEALP SA*

Service de piquet de la Commune

Le service de piquet de la Commune de Grimisuat a encore une fois démontré son efficacité et sa réactivité lors d'un incident survenu le 11 mai 2024. Une rupture de conduite d'eau à la Route des Fauchards a mobilisé l'équipe des Travaux publics dès les premières heures de la matinée. Nous profitons de cet exemple pour mettre en évidence la procédure en place pour les interventions d'urgence de ce type.

Chronologie de l'intervention :

8h00 : Premier appel signalant une rupture de conduite sur la route des Fauchards. L'équipe de piquet a immédiatement été dépêchée sur les lieux pour évaluer la situation.

9h30 : Début des travaux d'ouverture de la route par notre partenaire Aymon SA, spécialisé dans les interventions d'urgence.

12h30 : Réparation de la conduite endommagée effectuée avec un manchon de réparation. Cet équipement métallique, muni d'un joint, permet de réparer tout type de conduite, qu'elle soit en fer, fonte, PVC ou PE.

13h30 : Fermeture de la fouille et rétablissement de la circulation.



Malheureusement, un nouvel incident est survenu peu après :

15h30 : Une nouvelle rupture de la conduite, à quelques centimètres de la réparation initiale, a été signalée.

16h30 : Réouverture de la fouille pour accéder à la zone endommagée.

17h00 : Réparation de la nouvelle rupture et décision de remplacer un tronçon de conduite d'environ 20 mètres pour éviter d'autres incidents vu l'état actuel de la conduite. Le coût d'une telle opération est significatif : une conduite en route coûte environ CHF 1'000 par mètre. Ainsi, le remplacement de 20 mètres de conduite représente une dépense de CHF 20'000.

La Commune de Grimisuat tient à remercier chaleureusement le personnel communal et l'entreprise partenaire Aymon SA pour leur disponibilité et la rapidité d'exécution dont ils ont fait preuve lors de cette intervention. Leur professionnalisme a permis de minimiser les perturbations pour les habitants et de rétablir rapidement l'approvisionnement en eau.

Le service de piquet reste disponible 24/24 pour toute intervention d'urgence, que ce soit pour une chute d'arbre, une rupture de conduite ou un débordement de bisse ou torrent.

De plus, ces urgences sont annoncées par le biais d'alertes SMS. Nous vous invitons à vous y inscrire :

- soit en envoyant un courriel à administration@grimisuat.ch en mentionnant votre nom, prénom et n° de portable
- soit en envoyant un SMS au numéro 363 avec le texte suivant : « GRIMISUAT SMS nom prénom date de naissance »

Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être de nos citoyens en toutes circonstances.

Apéritif entre les enseignants et les éducateurs de l'UAPE de Grimisuat

Issac Newton disait « Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double. ».

C'est dans une ambiance conviviale que le personnel enseignant a convié l'équipe éducative de l'UAPE pour un apéritif de fin d'année scolaire.

Il y a deux ans, une raclette avait été organisée par l'UAPE pour faire connaissance et mettre en place une collaboration efficiente. Depuis, l'interdisciplinarité des deux métiers permet aux professionnels de discuter, d'échanger et de collaborer pour un accueil favorable des enfants dans les deux contextes.



Pour poursuivre la coopération, un groupe d'enseignants et d'éducateurs travaillent en commun pour la création d'un canapé forestier.

*Angélique Rey
Educatrice de l'UAPE (Tibleck)*

Chemins agricoles

Inventaire des chemins agricoles

La commune a fait établir au début de l'année 2022 l'inventaire des chemins agricoles. 43 chemins représentant un linéaire total de 14.6 kilomètres ont été inventoriés. Pour chaque tronçon dont l'état est détérioré, une priorisation d'intervention a été définie.

Programme des travaux 2023-2025

Sur la base de l'inventaire, la commune a ensuite lancé un premier programme, 5 chemins, de réalisation des travaux de 2023 à 2025. Ce programme a été expertisé sur site par l'Office fédéral de l'agriculture le 26 septembre 2022. Les travaux sont subventionnés avec un taux global, Canton et Confédération, de 70.6 %.

Travaux réalisés en 2023

Le chemin de Bezé inférieur est un chemin secondaire de très forte pente qui était partiellement revêtu d'un enrobé bitumineux. La chaussée de ce chemin était fortement érodée par les eaux de ruissellement.



Chemin de Bezé inférieur 'avant'

Afin de remédier à la problématique de l'érosion de la chaussée par les eaux de surface, le chemin a été assaini en réalisant des bandes de roulement en pavés-gazon. Ce revêtement perméable a pour objectif de diminuer la quantité des eaux de ruissellement et d'éviter des concentrations localisées des eaux de ruissellement susceptibles d'endommager la chaussée et/ou le vignoble.



*Chemin de Bezé inférieur,
bandes de roulement en pavés-gazon et essences adaptées*

Les eaux de ruissellement sont récupérées par des traverses, dirigées dans une petite rétention puis infiltrées. La législation sur les eaux demande de privilégier l'infiltration des eaux de ruissellement à tout autre mode d'évacuation.



*Chemin de Bezé inférieur,
traverse, rétention et infiltration*

Travaux 2024 en cours de réalisation

Les travaux du chemin de Bezé supérieur ont été réceptionnés en mai 2024. À l'instar du chemin de Bezé inférieur, le tronçon inférieur de ce chemin a été assaini avec des bandes de roulement en pavés-gazon. Le secteur supérieur dont l'enrobé bitumineux était très érodé, a été totalement assaini avec stabilisation du coffre et réglage d'un dévers aval pour l'infiltration diffuse des eaux de ruissellement dans une tranchée filtrante.

Les travaux d'assainissement du chemin Molignon, coordonnés avec la pose des égouts, sont en cours. Sur demande de l'Office fédéral de l'agriculture, les bandes de roulement en enrobé bitumineux ont été assainies totalement et remplacées par des bandes de roulement en béton. Ces travaux sont exécutés avec une armature renforcée, un béton spécifique et une cure adaptée pour éviter la formation de micro fissures lors de la prise du béton. Ce choix d'exécution est une alternative à une exécution « classique » avec des joints de retrait et de dilation.

Samuel Besse
Etat du Valais
Responsable d'arrondissement

Plan de scolarité 2024-2025

		MUNICIPALITÉ DE GRIMISUAT		PLAN DE SCOLARITÉ 2024-2025	
				ECOLE DE GRIMISUAT	
Début de l'année scolaire	: lundi	19.08.2024	le matin		
Fin de l'année scolaire	: mercredi	18.06.2025	à midi		
Jours de congé					
Automne	: du mercredi	16.10.2024	à midi		
	au lundi	28.10.2024	le matin		
Toussaint	: vendredi	01.11.2024			
Noël	: du vendredi	20.12.2024	le soir		
	au lundi	06.01.2025	le matin		
Carnaval	: du vendredi	28.02.2025	le soir		
	au lundi	10.03.2025	le matin		
St-Joseph	: mercredi	19.03.2025			
Pâques	: du jeudi	17.04.2025	le soir		
	au lundi	28.04.2025	le matin		
Ascension	: du mercredi	28.05.2025	à midi		
	au lundi	02.06.2025	le matin		
Pentecôte	: lundi	09.06.2025			
Approuvé par le Conseil communal en séance du 14 novembre 2023					